



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
DECISION n° 2022-583
3-6 Autres actes de gestion du domaine privé

OBJET : Convention de mise à disposition du cercle culturel Pierre Dignac

DGA Service à la population
Direction de l'Action éducative & de la Vie des quartiers et des Sports
Service Vie associative
Mairie annexe de Pyla sur Mer
Réf. VL259151
DGS :
DGA : 
CAB :
CS :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que l'association **INSTITUT TADJ** souhaite organiser une soirée indienne « Fête DIVALI »

DÉCIDE

ARTICLE 1

De mettre à disposition de l'association **INSTITUT TADJ** dont le siège social se situe 43, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33120 Arcachon et représentée par sa directrice Madame Mady CURPEN, la salle du cercle culturel Pierre Dignac située 7, avenue du Sémaphore 33115 Pyla sur Mer.

ARTICLE 2

Cette occupation est consentie à titre gratuit. La Ville prendra à sa charge les coûts liés à l'usage du lieu. La convention est conclue pour le 19 novembre 2022 de 18h à 22h.

ARTICLE 3

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à « Pyla sur Mer » - La Teste de Buch, le 07 novembre 2022


 **Patrick DAVET**

Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221107-DEC2022_583-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022

Affichage : 17/11/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

